

Pédologie et potentiel agricole

Dominique Boutin

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, École du Paysage de Blois

2007

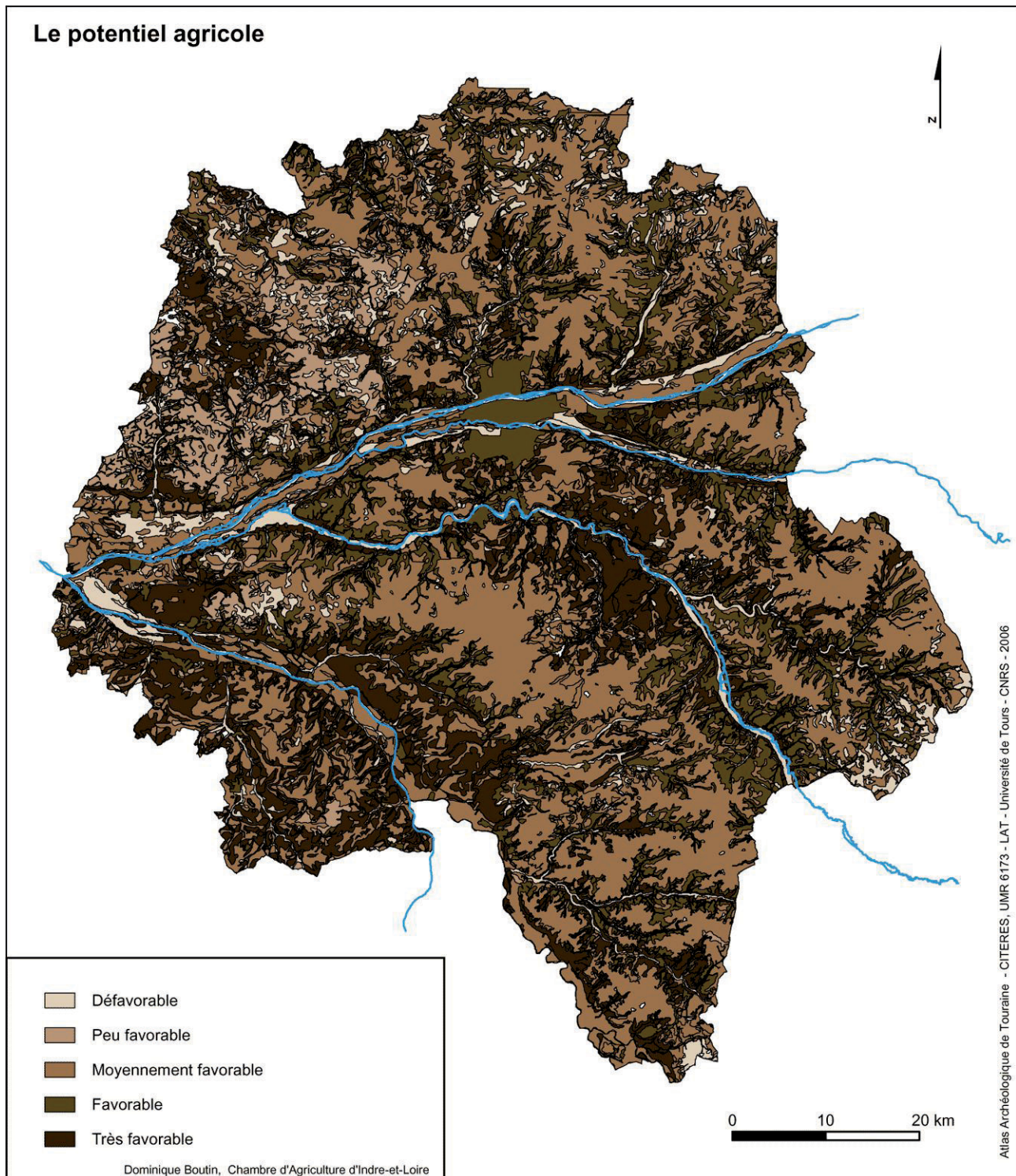
La Carte des Sols réalisée par l'INRA et la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire est fondée sur la Classification Pédologique de la Carte des Sols (CPCS), qui renseigne sur la pédogénèse (étude de la formation et de l'évolution des sols à partir de l'altération du substrat géologique). Pour obtenir une carte du potentiel agricole, il est nécessaire de regrouper différents types de sols et de prendre en compte quatre critères qui intéressent plus directement les agriculteurs : la texture de surface (granulométrie du sol, reposant sur le classement des constituants minéraux : selon leur taille sable, limon, argile) ; la pierrosité (charge en éléments grossiers et nature de ceux-ci) ; l'hydromorphie (degré de stagnation potentielle de l'eau et capacité de drainage naturel) ; et la structure des sols (profondeur du sol et degré d'altération du substrat) (voir document 1).

Cette carte représente le potentiel agricole actuel dans les conditions techniques de l'agriculture pré-industrielle (voir carte 1). Elle ne prend pas en compte les transformations des sols qui ont pu se produire sous l'effet de facteurs naturels ou anthropiques (modification des conditions hydrologiques, drainages, pratiques agraires), et qui ne peuvent être étudiées qu'à l'échelle de la parcelle (BOUTIN 2008).

Bibliographie

BOUTIN 2008

Boutin D. - Pédologie et potentiel agricole, in : Zadora-Rio É. (dir.) - *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La formation des territoires*, Supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, 34, FERACF, Tours : 207-214.



Carte 1. L'évaluation du potentiel agricole a pris en compte quatre critères : la texture de surface (granulométrie du sol, reposant sur le classement des constituants minéraux: selon leur taille sable, limon, argile.) ; la pierrosité (charge en éléments grossiers et nature de ceux-ci) ; l'hydromorphie (degré de stagnation potentielle de l'eau et capacité de drainage naturel) ; et la structure des sols (profondeur du sol et degré d'altération du substrat) (voir document 1).

Une part importante du territoire est couverte de sols limoneux classiques, réputés favorables s'ils sont assainis. Le Chinonais se différencie par des sols calcimagnésiques et assimilés, considérés comme favorables, et des sols calcaire lourds qui eux le sont peu. Au nord-ouest du département, les sols sont sableux et acides.

Pédologie et potentiel agricole**Classement des sols**

<i>TYPE</i>	<i>POTENTIEL AGRICOLE</i>
1. Tourbes, marais et sols à nappes permanentes	Défavorable à peu favorable
2. Sols superficiels	Peu favorable
3. Sols hydromorphes et assimilés	Peu favorable
4. Sols alluviaux non hydromorphes	Favorable
5. Sols calcimagnésiques	Favorable
6. Sols calcaires lourds	Peu favorable
7. Sols limoneux francs	Favorable
8. Sols limoneux classiques	Favorable si assainissement
9. Perruches, sols de pente	Indéterminé à l'échelle de la carte ; plutôt favorable
10. Sols sableux séchants, alluviaux mésothropes et associés	Peu favorable à favorable
11. Sols sableux acides	Peu favorable
12. Sols anthropiques	Indéterminé, probablement favorable
13. Eaux libres	

Document 1